



CONVENTION CLARTÉ

.....

RECUEIL DES PRIX
DES PRINCIPAUX
PRODUITS ET SERVICES
APPLICABLES
AUX PARTICULIERS

JANVIER
2021

UNE RELATION FONDÉE SUR LA **clarté** EST LE GAGE DE VOTRE CONFIANCE ET DE VOTRE FIDÉLITÉ.

Pour vous aider à gérer au mieux votre compte, votre banque se doit de vous informer avec précision des coûts des produits et services qui vous sont proposés.

Le Crédit Mutuel s'est engagé à cette transparence dans le cadre de la Convention Clarté.

Ce document reprend les conditions "standard" applicables, à partir du 1^{er} janvier 2021, aux produits et services souscrits ou en gestion "à la carte", hors conditions préférentielles liées à votre abonnement Eurocompte.

Les conditions générales de la convention de compte sont disponibles auprès de nos Caisses de Crédit Mutuel, sur simple demande ou via www.creditmutuel.fr
Si vous n'avez pas encore signé votre convention de compte, qui régit nos relations réciproques, nous vous invitons à vous la procurer auprès de votre conseiller.

DATES DE VALEUR

Les dates de valeurs appliquées aux opérations s'inscrivent dans le cadre des dispositions légales. Elles sont disponibles dans nos Caisses de Crédit Mutuel et sous www.creditmutuel.fr

Les prix affichés incluent, pour les prestations qui y sont soumises, la TVA dont le taux est de 20 % au jour de la publication.

En cas de demande concernant des opérations complexes, n'hésitez pas à demander l'établissement d'un devis à votre conseiller Crédit Mutuel.

SOMMAIRE

EXTRAIT STANDARD DES TARIFS 4

OUVERTURE, FONCTIONNEMENT ET SUIVI DE VOTRE COMPTE 5

Ouverture, transformation, clôture	5
Relevés de compte	5
Tenue de compte	5
Services en agence	5

BANQUE À DISTANCE 6

Abonnement à des services de banque à distance	6
Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS	6
Frais d'utilisation des services de banque à distance	6

VOS MOYENS ET OPÉRATIONS DE PAIEMENT 6

Cartes	6
Virements	8
Prélèvements / TIP SEPA	9
Chèques	9
Frais complémentaires liés à l'international	9

OFFRES GROUPÉES DE SERVICES 10

Eurocompte	10
------------	----

IRRÉGULARITÉS ET INCIDENTS 11

Commission d'intervention	11
Opérations particulières	11
Incidents de paiement	12

SPÉCIAL JEUNES 12

Offres groupées de services	12
Tenue de compte	12
Moyens de paiement	12
Divers	13
Abonnement à des services de banque à distance	13

DÉCOUVERTS ET CRÉDITS 13

Découvert en compte	13
Crédits à la consommation	13
Crédits immobiliers	13
Autres prestations	13
Garanties données sur la France	14

ÉPARGNE ET PLACEMENTS FINANCIERS 14

Épargne bancaire	14
Placements financiers	14
Conservation et gestion	15
Gestion de Patrimoine	15

ASSURANCES ET PRÉVOYANCE 15

SUCCESSION 15

RÉSOLUDRE UN LITIGE 16

EXTRAIT STANDARD DES TARIFS ⁽¹⁾

(Liste nationale des services les plus représentatifs rattachés à un compte de paiement).

Les tarifs ci-dessous sont hors offre groupée de services (Eurocompte) et hors promotion ou tarif spécifique à une partie de la clientèle.

Liste des services	Prix en euros
Abonnement à des services de banque à distance (internet, téléphone fixe, SMS, etc.) (CMUT Direct)	GRATUIT Hors du coût du fournisseur d'accès Internet
Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS (Top Infos) ⁽²⁾	1,50 € par mois Permettant de recevoir un nombre illimité d'alertes par mois. Soit pour information 18,00 € par an
Tenue de compte	2,50 € par mois Soit pour information 30,00 € par an
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit immédiat)	43,00 € par an
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit différé)	44,50 € par an
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement à autorisation systématique)	30,00 € par an
Retrait d'espèces (cas de retrait en euro dans la zone euro à un distributeur automatique d'un autre établissement avec une carte de paiement internationale)	1 € par retrait à partir du 5 ^e retrait par mois ⁽³⁾
Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol de moyens de paiement (Assur-Carte Crédit Mutuel)	26,00 € par an
Virement (cas d'un virement SEPA occasionnel)	En agence : 3,50 € par virement
	Par l'Internet : GRATUIT Hors du coût du fournisseur d'accès Internet
Prélèvement (frais par paiement d'un prélèvement SEPA)	GRATUIT
Prélèvement (frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA)	GRATUIT
Commission d'intervention	8,00 € par opération. Avec un plafond de 80,00 € par mois.

(1) Les établissements de crédit se sont engagés, dans le cadre du Comité Consultatif du Secteur Financier (CCSF), à présenter en tête de leurs plaquettes tarifaires et sur l'Internet un extrait standard des tarifs.

(2) Nécessite la détention d'un contrat CMUT Direct.

(3) Hors CB Maestro Basis : payant dès le 1^{er} retrait.

Afin d'assurer l'information de la clientèle et du public sur les prix des produits et services liés à la gestion d'un compte de dépôt ou d'un compte de paiement, les établissements mettent à disposition sous forme électronique sur leur site internet et en libre-service dans les locaux de réception du public, sur support papier ou un support durable le document d'information tarifaire prévu par l'article 1^{er}, III de l'arrêté du 5 septembre 2018.

Ce document harmonisé présente la liste des services les plus représentatifs rattachés à un compte de paiement telle que définie à l'article D 312-1-1 A du COMOFI et l'offre groupée de service la plus commercialisée ou les offres groupées de services en cours de commercialisation sous réserve que l'établissement propose des offres groupées de services liées à un compte de paiement.

OUVERTURE, FONCTIONNEMENT ET SUIVI DE VOTRE COMPTE

OUVERTURE, TRANSFORMATION, CLÔTURE

Ouverture d'un compte avec signature de la convention de compte	GRATUIT
Frais de transfert de compte courant	GRATUIT ⁽¹⁾
Frais de clôture de compte	GRATUIT ⁽¹⁾
Transfert Facile (Service d'aide à la mobilité bancaire)	GRATUIT ⁽¹⁾

RELEVÉS DE COMPTE

Relevés de compte – envoi postal	
▶ mensuel	GRATUIT ⁽¹⁾
▶ autre périodicité ou relevé supplémentaire	1,30 €/relevé
Souscription au service Documents Via Internet (dématérialisation des documents sur CMUT Direct) ⁽²⁾	GRATUIT
Relevé annuel de frais ⁽³⁾	GRATUIT ⁽¹⁾

TENUE DE COMPTE

Tenue de compte	2,50 €/mois
▶ dans un Eurocompte	Exonéré
Tenue de compte en devise	2,00 €/mois
Tenue de compte inactif depuis plus de 12 mois ⁽⁴⁾	30,00 €/an

SERVICES EN AGENCE

Délivrance d'une attestation	9,60 €
Réédition de mouvements, par demande	7,00 €
Frais de recherche de documents	
▶ ≤ à 12 mois ou simple	15,50 €
▶ > à 12 mois ou complexe	Devis préalable
Service de mensualisation de frais bancaires ⁽⁵⁾	6,00 €/an

Change manuel

Achat et vente de devises	
▶ achat/vente en compte	3,00 €
▶ achat/vente au comptant	3,00 €

Dépannage

Service Bienvenue	GRATUIT
Retrait d'espèces en agence sans émission de chèque	9,00 €

(1) Conformément à la réglementation.

(2) Nécessite la détention d'un contrat CMUT Direct.

(3) Relevé des frais prélevés sur votre compte durant l'année civile au titre des produits et services dont vous bénéficiez, conformément à la Directive Européenne sur la comparabilité des frais liés aux comptes de paiement (2014/92/UE).

(4) Dans la limite du solde créditeur. Gratuit pour les moins de 18 ans.

(5) Liste des produits éligibles disponible sur demande auprès de votre Caisse de Crédit Mutuel.

BANQUE À DISTANCE⁽¹⁾

ABONNEMENT À DES SERVICES DE BANQUE À DISTANCE (Internet, téléphone fixe, téléphone mobile, SMS, etc.)	
CMUT Direct Basis (serveur vocal) ⁽²⁾	GRATUIT
CMUT Direct	GRATUIT
▶ toutes opérations sauf bourse	1,00 €/mois
▶ opérations de bourse	1,00 €/mois
Bours'Actif (donne droit à des tarifs préférentiels sur les frais de courtages)	4,50 €/mois
ABONNEMENT À DES PRODUITS OFFRANT DES ALERTES⁽³⁾ SUR LA SITUATION DU COMPTE PAR SMS	
Top Infos	1,50 €/mois
▶ forfait illimité	1,50 €/mois
FRAIS D'UTILISATION DES SERVICES DE BANQUE À DISTANCE⁽³⁾ (Internet, téléphone fixe, téléphone mobile, SMS, etc.)	
Payweb Card (numéro(s) virtuel(s) de carte de paiement) ⁽⁴⁾	GRATUIT
E-retrait (dépannage cash sur GAB Crédit Mutuel Alliance Fédérale) ⁽⁴⁾	GRATUIT
Licence DIGIPASS (Authentification forte), par licence	29,00 €
Téléchargement de mouvements archivés supérieurs à 2 mois	7,00 €

VOS MOYENS ET OPÉRATIONS DE PAIEMENT

CARTES

COTISATION CARTE, PAR AN

Fourniture d'une carte de débit

(Carte de paiement internationale à débit immédiat)

CB Mastercard ⁽⁵⁾ , CB Visa ⁽⁵⁾ ou CB Mastercard pour les Autres ⁽⁵⁾	43,00 €
CB Mastercard @ccess ⁽⁵⁾	49,00 €
CB Mastercard aKP LA ⁽⁵⁾	48,00 €
CB Mastercard Gold ⁽⁵⁾⁽⁶⁾ , CB Visa Premier ⁽⁵⁾⁽⁶⁾ ou CB Mastercard Gold pour les Autres ⁽⁵⁾	132,00 €
CB Mastercard World Elite ⁽⁵⁾	285,00 €
CB Visa Infinite	330,00 €

Fourniture d'une carte de débit

(Carte de paiement internationale à débit différé)

CB Mastercard ⁽⁵⁾ , CB Visa ⁽⁵⁾ ou CB Mastercard pour les Autres ⁽⁵⁾	44,50 €
CB Mastercard @ccess ⁽⁵⁾	52,30 €
CB Mastercard aKP LA ⁽⁵⁾	52,30 €
CB Mastercard Gold ⁽⁵⁾⁽⁶⁾ , CB Visa Premier ⁽⁵⁾⁽⁶⁾ ou CB Mastercard Gold pour les Autres ⁽⁵⁾	132,00 €
CB Mastercard World Elite ⁽⁵⁾	285,00 €
CB Visa Infinite	330,00 €

Fourniture d'une carte de débit

(Carte de paiement à autorisation systématique)

CB Mastercard Online ⁽⁵⁾ , CB Visa Online ⁽⁵⁾	30,00 €
CB Maestro Basis	20,90 €
CB Maestro Vie Quotidienne (destinée aux majeurs protégés)	20,90 €

(1) Hors du coût du fournisseur d'accès Internet ou hors coût opérateur. (2) Arrêt de la commercialisation depuis octobre 2015. (3) Nécessite la détention d'un contrat CMUT Direct. (4) Nécessite la détention d'une carte éligible au service. (5) Carte supplémentaire sur le même compte : demi-tarif sur la carte la moins chère. (6) Carte en devise : CB Mastercard. Possibilité CB Visa pour le CHF.

CARTES (SUITE)

Autres cartes et services

CB Cirrus ⁽¹⁾	22,50 €
Minibanque ⁽²⁾	17,30 €
Carte Vie Quotidienne (destinée aux majeurs protégés)	7,00 €
CB Mastercard 3F ⁽³⁾	3,00 €
CB Mastercard Plan 4	
▶ avec une autre carte de paiement détenue	10,30 €
▶ sans autre carte de paiement détenue	37,00 €
Carte de dépôt	8,00 €
Carte Cadeau	8,00 €
Choix du visuel de la carte, à partir de	4,00 €
Supplément pour cartes CERTIZEN ⁽⁴⁾	12,00 €

PAIEMENTS ET RETRAITS

Opérations libellées en euro dans l'Espace Economique Européen, réalisées avec une carte en euro

Paielement par carte	GRATUIT
Retrait d'espèces au distributeur automatique de billets du Crédit Mutuel et du CIC	GRATUIT
Retrait d'espèces (cas de retrait en euro dans la zone euro à un distributeur automatique de billets d'une autre banque avec une carte de paiement internationale) à partir du 5 ^e retrait par mois calendaire ⁽⁵⁾	1,00 €
Retrait d'espèces (cas de retrait en euro dans l' Espace Economique Européen à un distributeur automatique de billets d'une autre banque avec une carte de paiement internationale) à partir du 5 ^e retrait par mois calendaire ⁽⁵⁾	1,00 €

Autres opérations réalisées avec une carte en euro⁽⁶⁾

Commission fixe	
▶ par paiement	0,33 €
▶ par retrait GAB	3,30 €
Commission sur montant, par opération	
▶ dans l'E.E.E + Suisse	1,00 %
▶ autres pays	2,50 %
Perception maximum, par opération	9,00 €

GESTION DES CARTES

Opposition de la carte par le porteur	GRATUIT ⁽⁷⁾
Refabrication d'une carte ⁽⁸⁾	12,50 €
Refabrication d'une carte en urgence	49,00 €
Réédition d'un code confidentiel	5,40 €
Réédition d'un code confidentiel en urgence	49,00 €
Changement de code confidentiel sur un GAB du Crédit Mutuel	GRATUIT
Envoi d'une carte en recommandé avec AR	8,50 €
Modification ponctuelle de plafond d'autorisation	5,00 €

(1) Carte supplémentaire sur le même compte : demi-tarif sur la carte la moins chère.

(2) Ce produit n'est plus commercialisé. (3) Réserve aux titulaires d'une carte de paiement.

Assurance décès annuelle facultative, en option : 2,00 €. (4) Cartes disposant d'un Cryptogramme Visuel dynamique : changement régulier du cryptogramme (3 chiffres figurant au verso de la carte).

(5) Hors CB Maestro Basis : payant dès le 1^{er} retrait déplacé. (6) Commissions sur opérations hors Espace Economique Européen ou opérations libellées en devise (le cas échéant, le coût de la conversion monétaire est consultable sur www.creditmutuel.fr). (7) Conformément à la réglementation. (8) Gratuit en cas de refabrication suite à mise en opposition par le porteur.

VIREMENTS

INFORMATIONS PRATIQUES

Le virement SEPA doit respecter les conditions suivantes : être libellé en euro, être réalisé au sein de la zone SEPA Single Euro Payment Area (27 pays de l'UE + Norvège, Islande, Liechtenstein, Suisse, Monaco, Jersey, Guernesey, Ile de Man, Royaume-Uni, Saint-Marin, la Cité du Vatican et la Principauté d'Andorre), être de nature ordinaire (non urgent/express), être en frais partagés (SHARE : les frais sont partagés entre l'émetteur et le bénéficiaire), permettre un traitement automatisé grâce à l'IBAN (identifiant international d'un compte bancaire) du bénéficiaire.

Imputation des frais : pour les virements au sein de l'Espace Economique Européen (EEE), libellés dans une devise de l'EEE, la 2^e Directive européenne sur les Services de Paiement (DSP2), n'autorisant que l'option "SHARE" (frais partagés), les ordres émis ou reçus avec d'autres options de frais seront automatiquement convertis par nos soins en ordres avec option SHARE.

Aux tarifs indiqués, il convient éventuellement d'ajouter la récupération des commissions et frais réclamés par nos correspondants ainsi que ceux relatifs à une intervention particulière. Les tarifs indiqués correspondent au traitement des opérations. Ils ne comprennent pas les abonnements aux services de banque à distance éventuellement nécessaires pour les exécuter.

Virements entre vos comptes	Guichet	Banque à distance ⁽¹⁾
Émission d'un virement (cas d'un virement interne occasionnel)	GRATUIT	
En cas de change	8,00 €	3,00 €

Virements SEPA

Réception d'un virement	GRATUIT	
Réception d'un virement instantané	GRATUIT	
Virement (cas d'un virement SEPA occasionnel)	3,50 €	GRATUIT
Émission d'un virement instantané	Non disponible	1,00 €

Émission d'un virement SEPA (cas d'un virement SEPA permanent)

► frais de mise en place d'un virement permanent	9,00 €	GRATUIT
► frais par virement permanent	1,00 €	GRATUIT
► frais de modification	2,50 €	GRATUIT
► clôture	GRATUIT	

Émission d'un virement permanent en euro hors zone SEPA ou en devise

Les commissions liées à l'ouverture, aux modifications et à la clôture sont identiques à celles pratiquées pour les opérations en euro.

Les frais par échéance sont identiques à ceux d'un virement occasionnel (interne ou non SEPA).

Une commission de change est appliquée quand la devise de l'ordre est différente de la devise du compte (3,00 € pour les ordres de virements internes et de 8,00 € pour les ordres de virements externes).

Virements non SEPA

Réception d'un virement	8,30 €	
Émission d'un virement non SEPA (cas d'un virement non SEPA occasionnel en euro dans la zone SEPA)		
► non automatisable, jusqu'à 50 000 €	12,00 €	
► non automatisable, au-delà de 50 000 €	44,90 €	41,40 €
Émission d'un virement non SEPA (cas d'un virement non SEPA occasionnel, en euro hors zone SEPA ou en devise)		
► Commission forfaitaire de transfert		
– de 0 à 1 500 €	15,10 €	11,60 €
– de 1 501 à 12 500 €	26,20 €	22,70 €
– au-delà	44,90 €	41,40 €
Commission de change	8,00 €	

(1) Hors du coût du fournisseur d'accès Internet ou hors coût opérateur.

VIREMENTS (SUITE)

Prestations annexes (frais supplémentaires)

Délivrance d'un avis de débit ou crédit complémentaire	4,00 €
Commission Express sur virement en euro en zone SEPA	3,00 €
Commission Express sur autre type de virement	8,25 €
Demande d'édition de justificatif de paiement	20,45 €
Demande d'édition d'un chèque	16,25 €
Virement SEPA émis et retourné par la banque du bénéficiaire	6,00 €

PRÉLÈVEMENTS / TIP SEPA

Prélèvement (frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA)	GRATUIT
Prélèvement (frais par paiement d'un prélèvement SEPA)	GRATUIT
Paiement de titre interbancaire de paiement (TIP SEPA)	GRATUIT
Émission d'un prélèvement SEPA (nécessite la détention d'un numéro ICS)	0,30 €/ligne
Création d'un Identifiant Créancier SEPA (ICS)	40,00 €

CHÈQUES

Remise de chèque(s) ⁽¹⁾	GRATUIT
Frais d'envoi de chéquier	
▶ envoi simple, par envoi	Frais postaux
▶ envoi en recommandé avec AR, par envoi	8,50 €
Frais d'émission d'un chèque de banque	11,50 €
Photocopie de chèque	7,00 €
Frais d'opposition chèque(s) par l'émetteur	
▶ avec Assur-Carte	GRATUIT
▶ sans Assur-Carte, par chèque	15,15 €
Frais d'opposition chéquier(s) par l'émetteur	
▶ avec Assur-Carte	GRATUIT
▶ sans Assur-Carte, par chéquier	29,70 €
Remise de chèque(s) payable(s) à l'étranger en euro ou en devise ou dans les collectivités d'outre-mer ⁽²⁾	
Sauf Bonne Fin (SBF)	
▶ commission d'encaissement	1,00 ‰
– minimum	14,20 €
– maximum	55,00 €
Crédit Après Encaissement (CAE) ⁽³⁾	
▶ forfait à rajouter aux tarifs SBF	19,90 €
Chèque remis à l'encaissement et retourné impayé (CAE/SBF)	21,10 €
Paiement d'un chèque à l'étranger en euro ou en devise ⁽²⁾	
▶ chèque émis en euro	GRATUIT
▶ chèque émis en devise	13,90 €

FRAIS COMPLÉMENTAIRES LIÉS À L'INTERNATIONAL

Commission de change éventuelle sur opérations en devise	8,00 €
Port sécurisé	36,50 €
Frais de correspondants éventuels	Frais réels

(1) Chèque(s) en euro payable(s) en France. Date de valeur J+1 ouvré. (2) Dates de valeurs : informations disponibles auprès de votre Caisse de Crédit Mutuel. (3) Les chèques payables dans les collectivités d'outre-mer sont toujours traités en CAE.

OFFRES GROUPÉES DE SERVICES

Les services utiles pour bien gérer votre argent au quotidien sont compris dans une cotisation mensuelle unique (offre standard hors option).

EUROCOMPTE

Formules proposées (produits et services compris), à partir de :

	Tranquillité	Confort*	Essentiel	Sérénité
	6,40 €	12,00 €	10,20 €	20,00 €
Formules Duo's	4,05 €	6,80 €		13,15 €
CMUT Direct (toutes opérations sauf bourse)	•			
CMUT Direct (toutes opérations + bourse)		•	•	•
Tenue de compte	Exonéré			
Protection juridique				•
Budget +	•	•	•	•
Plan 4 taux standard – 2 %		•		•
Assur-Carte**	E **	E **	E **	F **
CB Cirrus	•		•	
CB Mastercard ou CB Visa (Débit immédiat)		•		
CB Mastercard Gold ou CB Visa Premier				•
Découvert Souplesse	•	•	•	•
Franchise d'agios /7 jours	160 €	160 €	160 €	460 €
Top Infos (Forfait mensuel illimité)	•	•	•	•

* Existe en Formule Light : détails disponibles auprès de votre Caisse de Crédit Mutuel.

** Assur-Carte E couvre les cartes du Crédit Mutuel Alliance Fédérale. Assur-Carte F couvre toutes les cartes françaises.



Autres formules

<p>Services Bancaires de Base (SBB) imposés par la Banque de France (Ensemble de services bancaires fournis dans le cadre du droit au compte prévu aux articles L.312-1 III et D. 312-5-1 du Code Monétaire et Financier). Un compte (ouverture, tenue et clôture), un changement d'adresse par an, relevés d'identité bancaire (à la demande), virements SEPA (au guichet ou à distance), l'envoi mensuel d'un extrait de compte, opérations de caisse, remise de chèques à l'encaissement, les dépôts et les retraits d'espèces aux guichets de la banque, les paiements par prélèvement SEPA, TIP SEPA, un abonnement à des services de banque à distance (internet, téléphone fixe, SMS, etc.), la fourniture d'une carte de débit (carte de paiement à autorisation systématique) avec en inclusion : paiement d'opérations sur internet et retrait d'espèces dans l'UE et deux formules de chèques de banque par mois. Plafonnement des frais liés aux incidents de paiements et irrégularités de fonctionnement du compte à 20,00 € par mois et 200,00 € par an.</p>	GRATUIT⁽¹⁾
<p>Facil' Accès – Offre aux personnes en situation de fragilité (Ensemble de services bancaires prévus aux articles L.312-1-3 et R.312-4-3 du Code Monétaire et Financier). Un compte (ouverture, tenue et clôture), la fourniture d'une carte de débit (carte de paiement à autorisation systématique), le dépôt et le retrait d'espèces aux guichets de la banque, 4 virements mensuels SEPA, dont au moins un virement permanent, ainsi que des prélèvements SEPA en nombre illimité, 2 chèques de banque par mois, un abonnement à des services de banque à distance (internet, téléphone fixe, SMS, etc.), un abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS, relevés d'identité bancaire, plafonnement spécifique des commissions d'intervention⁽²⁾ et un changement d'adresse par an.</p>	3,00 €
<p>Prestations de Base (Ensemble de services bancaires prévus aux articles L. 312-1 II et D. 312-5 du Code Monétaire et Financier). Un compte (ouverture, tenue et clôture), un changement d'adresse par an, relevés d'identité bancaire (à la demande), virements bancaires (aux guichets ou à distance), envoi mensuel d'un extrait de compte, remise de chèques à l'encaissement, prélèvements SEPA, TIP SEPA, un abonnement à des services de banque à distance (internet, téléphone fixe, SMS, etc.), les dépôts et les retraits d'espèces au guichet et aux GAB et la fourniture d'une carte de débit (carte de paiement à autorisation systématique) avec en inclusion : paiement d'opérations sur internet et retrait d'espèces dans l'UE.</p>	3,50 €
CAP TRANSAT (avec CB Mastercard à débit immédiat)	23,50 €
CAP TRANSAT (sans carte)	19,50 €
<p>Eurocompte anciennes formules souscrites avant le 31 mars 2005</p> <ul style="list-style-type: none"> ▶ Tranquillité, à partir de ▶ Confort, à partir de ▶ Sérénité, à partir de 	7,42 € 11,99 € 17,90 €

Un dépliant détaillant les offres Eurocompte est disponible sur simple demande auprès de votre Caisse de Crédit Mutuel, ainsi que sur www.creditmutuel.fr.

IRRÉGULARITÉS ET INCIDENTS

COMMISSION D'INTERVENTION

Somme perçue par l'établissement pour l'intervention en raison d'une opération entraînant une irrégularité de fonctionnement du compte nécessitant un traitement particulier^{(PG) (ET)}.

▶ par opération	8,00 €
▶ plafond mensuel	80,00 €
Commission d'intervention – Pour les bénéficiaires de l'offre Services Bancaires de Base	
▶ par opération	4,00 €
▶ plafond mensuel	20,00 €
Commission d'intervention – Pour les bénéficiaires de l'offre Facil'Accès	GRATUIT

OPÉRATIONS PARTICULIÈRES

Frais de recherche d'adresse erronée (NPAI/PND)	8,00 €
Frais de lettre d'information pour compte débiteur non autorisé ^{(PG) (ET)}	13,50 €⁽³⁾

(PG) Plafonnement Global : ces frais liés aux incidents de paiement et irrégularités de fonctionnement du compte sont plafonnés globalement à hauteur de 25 €/mois pour les clients éligibles à l'offre "Facil'Accès" et de 20,00 €/mois et 200,00 €/an pour les clients titulaires de l'offre "Services Bancaires de Base". (ET) Exonération Totale : ces frais liés aux incidents bancaires sont totalement exonérés (à zéro) pour les clients titulaires de l'offre "Facil'Accès".

(1) Conformément à la réglementation. (2) Exonération totale des frais d'incidents bancaires, y compris les frais sur SATD et frais sur saisie-attribution. (3) Tarif pour chaque lettre.

OPÉRATIONS PARTICULIÈRES (SUITE)

Frais par saisie administrative à tiers détenteur (SATD) ^(ET)	10 % du montant dû au Trésor Public ou au créancier
▶ maximum	90,00 €
Frais par saisie-attribution ^(ET)	90,00 €

INCIDENTS DE PAIEMENT

Frais suite à notification signalée par la Banque de France d'une interdiction d'émettre des chèques (mise en place ou suppression) ^{(PG)(ET)}	19,10 €
Paiement de chèque émis en période d'interdiction bancaire ^{(PG)(ET)}	19,25 €
Frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision ^{(PG)(ET)}	13,50 €
Forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision ^{(PG)(ET)}	
▶ chèque inférieur ou égal à 50,00 €	30,00 €
▶ chèque supérieur à 50,00 €	50,00 €
Frais de rejet de prélèvement pour défaut de provision ^{(PG)(ET)}	
▶ prélèvement ≤ à 20,00 €	Montant du prélèvement 20,00 €
▶ au-delà	

(PG) Plafonnement Global : ces frais liés aux incidents de paiement et irrégularités de fonctionnement du compte sont plafonnés globalement à hauteur de 25 €/mois pour les clients éligibles à l'offre "Facil'Accès" et de 20,00 €/mois et 200,00 €/an pour les clients titulaires de l'offre "Services Bancaires de Base". (ET) Exonération Totale : ces frais liés aux incidents bancaires sont totalement exonérés (à zéro) pour les clients titulaires de l'offre "Facil'Accès".

SPÉCIAL JEUNES

OFFRES GROUPÉES DE SERVICES

Cotisations mensuelles à partir de :	
▶ Eurocompte VIP 11-15 ans	1,00 €
▶ Eurocompte Jeunes 15-17 ans	2,00 €
▶ Eurocompte Jeunes 18-25 ans	3,35 €
▶ Eurocompte Jeunes actifs 18-28 ans	6,60 €

Un dépliant détaillant les offres Eurocompte est disponible sur simple demande auprès de votre Caisse de Crédit Mutuel, ainsi que sur www.creditmutuel.fr.

Anciennes formules souscrites avant le 8 janvier 2013

▶ Eurocompte Tranquillité 18-25 ans, à partir de	3,35 €
▶ Eurocompte Confort, à partir de	5,95 €

Tarifs réduits ou gratuité totale : le Crédit Mutuel offre aux moins de 26 ans des conditions particulièrement avantageuses, décrites ci-dessous :

TENUE DE COMPTE

Tenue de compte	GRATUIT
-----------------	---------

MOYENS DE PAIEMENT

Fourniture d'une carte de débit (Carte de paiement internationale à débit immédiat)

CB Mastercard Jeune (gratuite la 1 ^{re} année)	21,50 €
---	---------

Fourniture d'une carte de débit (Carte de paiement internationale à débit différé)

CB Mastercard Jeune (gratuite la 1 ^{re} année)	22,25 €
---	---------

Autres cartes et services

Pop Corn, VIP	GRATUIT
Carte Argent de poche (carte prépayée, à partir de 11 ans)	15,75 €
Refabrication de carte ⁽¹⁾	- 50 % ⁽²⁾

(1) Gratuit en cas de refabrication suite à mise en opposition par le porteur. (2) Sur le tarif standard.

MOYENS DE PAIEMENT (SUITE)

Chèques

Frais d'opposition chèque(s) par l'émetteur

- ▶ avec Assur-Carte
- ▶ sans Assur-Carte

GRATUIT
- 50 %*

(*) Sur le tarif standard.

Virements

Frais de mise en place ou de modification de virement permanent

GRATUIT

DIVERS

Délivrance d'une attestation

GRATUIT

ABONNEMENT À DES SERVICES DE BANQUE À DISTANCE⁽¹⁾ (Internet, téléphone fixe, SMS, etc.)

CMUT Direct (y compris accès bourse)

GRATUIT

Avantage Musique : Détenir une carte de paiement au Crédit Mutuel, c'est bénéficier des avantages exclusifs de la billetterie RIFFX by Crédit Mutuel (www.riffx.fr).

DÉCOUVERTS ET CRÉDITS

DÉCOUVERT EN COMPTE

Taux applicable aux dépassements

Sauf accord particulier, taux plafond réglementaire calculé trimestriellement par la Banque de France et publié au JO, diminué de 0,05 %. Ce taux est fonction du solde débiteur moyen du compte sur la période séparant deux arrêts.

CRÉDITS À LA CONSOMMATION

Frais de dossier / avenant

- ▶ minimum
- ▶ maximum

1,00 %
45,00 €
Selon objet⁽²⁾

Passeport Crédit

- ▶ mise en place
- ▶ frais à l'utilisation

GRATUIT
GRATUIT

CRÉDITS IMMOBILIERS

Frais de dossier / avenant

- ▶ minimum

1,00 %
400,00 €

Frais de modularité de prêt

50,00 €

Attestation de mainlevée d'hypothèque ou renouvellement d'hypothèque

9,00 €

Frais de traitement de mainlevée

- ▶ hypothèque
- ▶ autres garanties selon la nature

250,00 €
50,00 €
à 400,00 €

Frais de nantissement

Selon objet⁽²⁾

AUTRES PRESTATIONS

Lettre d'information pour échéance de prêt impayé, par lettre⁽³⁾

13,50 €

Duplicata attestation d'intérêts ou de prêts

6,00 €

Délivrance d'un décompte⁽⁴⁾

24,45 €

Mise en place d'un plan d'apurement

31,00 €

Réédition d'un tableau d'amortissement

GRATUIT

Modification sur prêt sans avenant

7,30 €

(1) Hors du coût du fournisseur d'accès Internet ou hors coût opérateur. (2) Grille tarifaire disponible auprès de votre Caisse de Crédit Mutuel. (3) 3 lettres de relance maximum par échéance impayée.

(4) Gratuite pour les crédits immobiliers et les crédits à la consommation garantis par une hypothèque consentis à compter du 1^{er} juillet 2016.

GARANTIES DONNÉES SUR LA FRANCE

Frais d'établissement d'acte, par acte

- ▶ caution simple
- ▶ caution complexe

47,00 €
150,00 €

ÉPARGNE ET PLACEMENTS FINANCIERS

ÉPARGNE BANCAIRE

Budget + (alimentation automatique du compte épargne), par an 12,00 €

Transfert de PEL ou CEL hors Crédit Mutuel ou CIC 90,00 €

Transfert de PEP⁽¹⁾

- ▶ pourcentage des sommes gérées 2,00 %
- ▶ minimum 45,00 €

PLACEMENTS FINANCIERS

Opérations de bourse France

	Guichet	Banque à distance ⁽²⁾
Frais de transmission d'ordre ^(PLF)	5,00 €	GRATUIT ⁽³⁾
Frais d'exécution d'ordre ^(PLF)	1,20 %	0,70 %
▶ minimum de perception	12,50 €	9,90 €
Frais d'exécution avec Bours'Actif ^{(4)(PLF)}		
▶ 10 premiers ordres du trimestre		0,50 %
▶ 10 ordres suivants		0,40 %
▶ au-delà		0,30 %
▶ minimum de perception		8,00 €
▶ maximum de perception		19,90 €
Opérations de bourse étrangères		
Frais de transmission d'ordre ^(PLF)	5,00 €	GRATUIT ⁽³⁾
Frais d'exécution d'ordre ^(PLF)	1,20 %	0,90 %
▶ minimum de perception	50,00 €	35,00 €
Frais d'exécution d'ordre avec Bours'Actif ^{(4)(PLF)}		0,70 %
▶ minimum de perception		30,00 €
▶ maximum de perception		65,00 €
Divers		
Transfert sortant de compte titres hors Crédit Mutuel Alliance Fédérale (+ frais par ligne 5,25 €)		64,40 €
Transfert d'un PEA ou PEA-PME hors Crédit Mutuel Alliance Fédérale ^(PLF)		
▶ Frais par ligne de titre		15,00 €
▶ Maximum		150,00 €
Frais de recherche titres / réédition de l'Imprimé Fiscal Unique		30,00 €

(1) Sauf conditions contractuelles spécifiques. (2) Nécessite la détention d'un contrat CMUT Direct comprenant un accès bourse, à 1,00 €/mois, cf. chapitre Banque à distance. (3) Hors frais d'abonnement banque à distance & hors du coût du fournisseur d'accès Internet. (4) Voir tarif de l'abonnement au service Bours'Actif page 6.

(PLF) Pour les PEA et PEA-PME, ces frais sont soumis au plafonnement des frais décrit dans le décret n° 2020-95 du 5 février 2020.

CONSERVATION ET GESTION

Droits de garde^(PLF)

Frais annuels fixes, par dossier-client	15,90 € ⁽¹⁾
Frais annuels de gestion, par ligne	
▶ produits Crédit Mutuel Alliance Fédérale	GRATUIT
▶ ligne de valeurs françaises	6,60 €
▶ ligne de valeurs étrangères	10,90 €

GESTION DE PATRIMOINE

Profil patrimoine	36,00 €
▶ avec Eurocompte Sérénité	24,00 €
Bilan patrimonial, à partir de	530,00 €
Comptes et portefeuilles gérés	Nous consulter

(1) 7,95 € pour les clients uniquement détenteurs de Parts B. Non facturés la première année.

(PLF) Pour les PEA et PEA-PME, ces frais sont soumis au plafonnement des frais décrit dans le décret n° 2020-95 du 5 février 2020.

ASSURANCES ET PRÉVOYANCE

Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol de moyens de paiement (Assur-Carte Crédit Mutuel)	26,00 €/an
Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol de moyens de paiement (Assur-Carte toutes banques)	31,00 €/an

SUCCESSION

Ouverture d'un dossier de succession	
▶ si avoirs au jour du décès < 2 000,00 €	GRATUIT⁽¹⁾
▶ si avoirs au jour du décès ≥ 2 000,00 €	120,00 €
Liquidation d'actifs (si transfert hors Crédit Mutuel Alliance Fédérale)	0,92 % ⁽²⁾
▶ minimum	100,00 €
▶ maximum	700,00 €
Frais annuels de gestion	80,00 €
Intervention pour crédit en cours ou auprès d'une compagnie d'assurance	33,00 €
Intervention exceptionnelle liée à la succession (règlement de factures,...), par intervention	16,50 €
Assistance Démarches Décès	GRATUIT

(1) A partir du 19 avril 2021 et 120,00 € avant cette date.

(2) Base : Valorisation des avoirs au jour du décès.



RÉSOUTRE UN LITIGE

Pour toute demande portant sur la bonne exécution des contrats ou toute réclamation :

 **N°Cristal** 0 969 360 505

APPEL NON SURTAXE

EN PREMIER LIEU

Votre Caisse de Crédit Mutuel

EN SECOND LIEU

Service Relation Clientèle
au siège de votre Fédération
Courriel : relationclient@creditmutuel.fr

EN TROISIÈME LIEU

Monsieur le Médiateur du Crédit Mutuel
63, chemin Antoine Pardon – 69160 Tassin la Demi Lune
www.lemediateur-creditmutuel.com

Les coordonnées des autres médiateurs sont précisées sur www.creditmutuel.fr et sur les conditions générales de banque.

Tarifs applicables aux clients des Caisses du Crédit Mutuel Normandie

BONNE EXÉCUTION DES CONTRATS – RÉCLAMATIONS

Les demandes du client portant sur la bonne exécution de tout contrat conclu avec la banque, de même que les réclamations portant sur tout produit ou service de la banque sont à formuler, soit directement auprès des guichets de la banque, soit par courriel ou par courrier. L'adresse Email de la banque est disponible sur le site www.creditmutuel.fr.

MODIFICATION DE LA CONVENTION DE COMPTE

Tout projet de modification de la convention de compte de dépôt et/ou des autres produits et services est fourni sur support papier ou sur un autre support durable au client au plus tard deux mois avant la date d'application envisagée. Si le client refuse la modification proposée, il peut résilier sans frais la convention de compte et/ou des produits et services concernés par la modification avant sa date d'entrée en vigueur (Code Monétaire et Financier L. 312-1-1 II).

INFORMATION DE LA CLIENTÈLE CONCERNANT LA GARANTIE DES DÉPÔTS, DES TITRES ET DES CAUTIONS DANS LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT

Les dépôts espèces recueillis par votre établissement, les titres détenus par lui pour votre compte, certaines cautions qu'il vous délivre sont couverts par des mécanismes de garantie gérés par le Fonds de Garantie des Dépôts et de Résolution. Pour plus d'informations, vous pouvez consulter le dépliant du Fonds de Garantie et de Résolution disponible en Caisse et sur le site internet de la banque.

ANNONCEUR

Caisse Fédérale de Crédit Mutuel et Caisses affiliées, société coopérative à forme de société anonyme au capital de 5 458 531 008 euros, 4 rue Raiffeisen 67913 Strasbourg cedex 9, RCS Strasbourg B 588 505 354. Banques régies par les articles L.511-1 et suivants du code monétaire et financier. Pour les opérations effectuées en qualité d'intermédiaires en opérations d'assurances inscrits au registre national sous le numéro unique d'identification 07 003 758 (immatriculations consultables sous www.orias.fr), contrats d'assurances de ACM VIE SA, ACM IARD SA et ACM VIE SAM, entreprises régies par le code des assurances.

